

Grand-Figeac : Conseil Communautaire du 1^{er} juin 2021

Le 1^{er} juin 2021, 84 élus du Grand-Figeac se sont réunis en séance plénière, à Bagnac-sur-Célé.

Subventions aux Associations : Petite enfance et jeunesse, action sociale, sport, culture, le Grand-Figeac toujours présent

Dès l'approbation du budget en mars 2021 et en dépit des effets peu avantageux de la réforme de la fiscalité locale, le Conseil Communautaire a affirmé sa volonté de maintenir le niveau des subventions aux associations du territoire. **Le soutien du Grand-Figeac aux associations agissant dans l'intérêt communautaire ou en lien avec les compétences de la Communauté de Communes s'élève ainsi à plus de 1,32 Millions d'euros pour 2021.**

Ainsi, le Conseil Communautaire a délibéré favorablement pour l'attribution de ces subventions au profit de

- 66 associations pour un montant de 1 301 826 €
- 123 852 € au profit de 104 associations sportives (clubs et unions sportives de l'enseignement du premier degré).

Dans un contexte économique et social particulièrement compliqué, les élus de l'intercommunalité ont unanimement souhaité poursuivre leur appui financier au monde associatif.

Adoption du Pacte de gouvernance Communes – Interco : un débat riche et constructif

Annoncé dès juillet 2020, l'élaboration d'un pacte de gouvernance, document rendu possible par la loi organisant les modalités de dialogue et de gouvernance entre la Communauté de Communes et les 92 Communes membres, a été lancée en septembre 2020.

A partir d'un projet présenté en Conseil Communautaire le 26 janvier 2021, puis soumis aux 92 Conseils Municipaux durant 2 mois, entre le 1^{er} février et le 1^{er} avril 2021, le pacte a été travaillé en Conférence des Maires le 17 mai dernier.

A l'issue de cette consultation, dont tous les avis et propositions ont été analysés et ont pu enrichir le premier document de travail, le projet de pacte modifié a été adopté par le Conseil Communautaire par 80 voix pour, 7 voix contre et 9 abstentions. **Il organise, pour la durée du mandat, les conditions des prises de décisions en complément de celles du règlement intérieur, de partage de l'information et du suivi des politiques et dossiers communautaires à l'échelle des 92 Communes.**

Le pacte définit clairement le rôle et les missions de chaque instance. Il est le « mode d'emploi » du processus de décision dans la Collectivité et garantit la prise en compte des besoins et de l'expression de toutes les Communes membres.

Une révision de ce pacte est prévue à mi mandat, grâce notamment, à la mise en place d'un comité de suivi, issue de la représentation des secteurs territoriaux. **Ce pacte de gouvernance est le premier établi dans le Lot.**

Saison estivale : les piscines prêtes à vous accueillir à partir du 7 juin

Dans un contexte sanitaire équivalent à la saison estivale 2020, avec une visibilité limitée de l'évolution de la situation sanitaire et des contraintes qui seront imposées aux établissements recevant du public, **les élus ont adopté l'organisation estivale des piscines.**

Ainsi, les piscines d'été vont ouvrir progressivement selon le calendrier suivant :

Bassin de FIGEAC du **lundi 7 juin** au **mercredi 30 septembre** :

- **lundi 7 au mercredi 30 juin** en journée du lundi au vendredi - Idem du **mercredi 1^{er} au jeudi 30 septembre**.
Pour les scolaires (selon planning) de **8h30 à 12h** puis de **13h30 à 16h**
Pour le public de **16h30 à 18h30** ; mercredi et dimanche de **15h à 18h30**
- **du vendredi 2 juillet au mardi 31 août** (jeudi 1^{er} juillet, en matinée accueil des saisonniers, exercices des MNS l'après-midi). Public de **9h à 13h30** puis de **14h30 à 18h30**
- Fermeture hebdomadaire **le samedi**

Bassin de BAGNAC du **lundi 21 juin** au **dimanche 29 août** :

- **Lundi 21 juin au jeudi 1^{er} juillet**
Pour les scolaires (selon planning) uniquement
- **Samedi 3 juillet au dimanche 29 août**, (vendredi 2 juillet, en matinée accueil des saisonniers, exercices des MNS l'après-midi).
Public de **13h30 à 18h**, pour le samedi et le dimanche **13h30 à 19h**
- Fermeture hebdomadaire **le vendredi à BAGNAC**

Bassin de CAJARC du **lundi 21 juin** au **dimanche 29 août** :

- **Lundi 21 juin au jeudi 1^{er} juillet**
Pour les scolaires (selon planning) uniquement
- **Samedi 3 juillet au dimanche 29 août**, (vendredi 2 juillet, en matinée accueil des saisonniers, exercices des MNS l'après-midi).
Public de **13h30 à 18h**, pour le samedi et le dimanche **13h30 à 19h**
- Fermeture hebdomadaire **le mardi à CAJARC**

Bassins de CAUSSE et DIEGE, LACAPELLE -MARIVAL et SAINT SULPICE du **samedi 3 juillet** au **dimanche 29 août** :

- **Lundi 5 et mardi 6 juillet**
Pour les scolaires si demande formulée uniquement
- **Samedi 3 juillet au dimanche 29 août**, (vendredi 2 juillet, en matinée accueil des saisonniers, exercices des MNS l'après-midi).
Public de **13h30 à 18h**, pour le samedi et le dimanche **13h30 à 19h**
- Fermeture hebdomadaire **le jeudi à GELLES - le lundi à LACAPELLE-MARIVAL - le mercredi à ST SULPICE**